

Image not found or type unknown



## Cetelem - Usurpation d'identité - Prêt non contracté

Par fouta, le 11/10/2014 à 13:15

Bonjour,

Je viens de recevoir un courrier d'un huissier de Cetelem nous accusant mon épouse et moi d'avoir pris 3 prêts en 1988 (50 000 Francs), 1990 (8000 francs), 1992 (60 000 francs).

Nous n'avons jamais contracté de tels prêts.

Nous sommes victimes d'une usurpation d'identité.

Que pouvons-nous faire?

Connaissez-vous des avocats spécialisés sur l'usurpation d'identité sur des crédits à la consommation?

Sincères salutations